
ETRE PARENT ? C'EST TOUTE UNE HISTOIRE !

Etre parent ce n'est pas facile... gérer les devoirs, faire preuve d'autorité, être aimant ...
C'EST TOUTE UNE HISTOIRE !

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés entre 3 et 14 ans ?

Vous vivez des difficultés en lien avec leur éducation ?

Histoires de PARENTS vous propose de prendre du temps pour chercher des réponses avec vous.

Histoires de PARENTS est une prestation gratuite et reconnue par l'Etat de Vaud.

Concrètement, comment cela se passe-t-il ?

Durant 3 à 4 mois un professionnel de l'éducation se rend à votre domicile pour des entretiens. Vous allez également rencontrer un soir par semaine d'autres parents qui vivent, eux aussi, des difficultés avec leur(s) enfant(s). Ensemble, vous allez partager et réfléchir à des pistes concrètes à mettre en pratique à la maison.

Histoires de PARENTS est actif sur l'ensemble du canton de Vaud et, actuellement, les collectifs se déroulent sur Nyon, Ecublens, La Tour-de-Peilz, Yverdon et Payerne.

Lors des rencontres hebdomadaires et des entretiens, les thèmes suivants sont abordés :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">• La relation parent-enfant• L'autorité, les règles et les limites• Le stress chez l'enfant et chez le parent | <ul style="list-style-type: none">• Le développement de l'estime de soi• Le soutien à la scolarité• Les situations du quotidien |
|---|---|

Contactez Histoires de PARENTS ? C'est facile et rapide.

Vous pouvez nous téléphoner durant la permanence au **0848 044 444**

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 13h.

ou nous écrire à histoires-de-parents@jfnet.ch

La Fondation Jeunesse et Familles exerce son activité dans le canton de Vaud. Elle a pour but d'accueillir et d'accompagner des enfants, des adolescents et des adultes en difficultés, ainsi que de soutenir leur famille. Près de 200 collaboratrices et collaborateurs travaillent dans des internats et des structures éducatives.

Histoires de PARENTS est une prestation reconnue et subventionnée par l'état de Vaud, qui participe au dispositif de prévention socio-éducative secondaire au sens de la loi vaudoise sur la protection des mineurs (LProMin).